

# Communiqué de Presse

21 mars 2018

CP035-2018

## Visite d'Etat en France de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg Présentation du CNES au Centre Spatial de Toulouse

Mercredi 21 mars, à l'occasion de leur visite d'Etat en France, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg ont visité le Centre Spatial de Toulouse. Les activités du CNES leur ont été présentées par Lionel Suchet, Directeur général délégué, avec un point particulier sur la charte internationale « Espace et catastrophes majeures » ainsi que sur les activités que conduit le CNES à la surface de Mars à partir du FIMOC (French Instrument Mars Operation Centre).

Dans ce cadre il a été rappelé que le CNES est chargé de proposer au gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites, il invente les systèmes spatiaux de demain en favorisant l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour l'accompagner à l'export et favoriser l'innovation. Ses champs d'application se déclinent en cinq domaines, Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'ESA (Agence spatiale européenne), chargée par ses 22 Etats membres de conduire la politique spatiale de l'Europe. En 2018, auront lieu trois lancements majeurs pour le CNES, la communauté spatiale française et européenne : InSight le 5 mai, pour « écouter battre le cœur de Mars », en coopération avec les Etats-Unis, CFOSat à l'automne, pour l'étude des vagues et des vents en coopération avec la Chine ; BepiColombo, un peu plus tard, pour percer les secrets de Mercure, en coopération avec le Japon.

Mettre la technologie spatiale au service des équipes de secours lors des grandes catastrophes, tel est l'objectif de la charte internationale "Espace et catastrophes majeures". Créée par le CNES et l'ESA en 2000, elle regroupe de nombreuses agences spatiales. Ses signataires s'engagent à offrir gratuitement les données spatiales qu'ils possèdent aux pays touchés par d'importantes catastrophes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine. Afin d'apporter au plus vite une aide aux populations sinistrées et aux équipes de secouristes engagées sur les zones touchées, les membres de la charte assurent une veille permanente car l'objectif est de programmer des prises de vue spécifiques et de faire parvenir au plus vite des images aux personnes et aux services qui en ont besoin. Depuis sa mise en application, en 2000, la charte a été déclenchée à plusieurs centaines de reprises dans le monde entier.

De son côté, le FIMOC permet aux ingénieurs, techniciens et scientifiques français du CNES et des laboratoires du CNRS impliqués dans la mission Mars Science Laboratory, d'opérer les instruments ChemCam et SAM-GC embarqués sur le rover Curiosity durant sa mission d'exploration du cratère Gale de la planète Mars. L'équipe du FIMOC assure la surveillance et la programmation des instruments, la récupération et le traitement des données scientifiques.

### CONTACTS

**Pascale Bresson** Attachée de presse  
**Raphaël Sart** Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39  
Tél. 01 44 76 74 51

[pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)  
[raphael.sart@cnes.fr](mailto:raphael.sart@cnes.fr)